



[www.coprodespossibles.fr](http://www.coprodespossibles.fr)

[contact@coprodespossibles.fr](mailto:contact@coprodespossibles.fr)

La Copro des Possibles  
Denis Vannier  
[denis.vannier@cs-partenaire.fr](mailto:denis.vannier@cs-partenaire.fr)  
06 76 95 66 07

## La Copro des possibles - Coaching énergétique des copropriétés

Programme porté par CS Partenaire et créé suite à l'appel à projet CEE de juillet 2018 lancé par le Ministère de la Transition écologique.

### Un programme centré sur l'humain

La Copro des possibles est un programme créé pour inciter aux économies d'énergies en copropriété en passant par le facteur humain, plutôt que par le facteur technique. Ce programme invite donc les acteurs de la copropriété à changer leur posture habituelle, afin de prendre du recul sur leur positionnement et ainsi faciliter la prise de décision pour lancer des travaux de rénovation énergétique en copropriété.

Ce programme utilise les ressources du coaching (faire émerger des ressources positives, sensibiliser au facteur humain...) pour former et assurer un suivi afin d'amener les participants vers l'autonomie (savoir s'orienter vers les acteurs pertinents pour l'aboutissement du projet, etc.) et de mettre à profit concrètement cette formation.

Ce programme a été conçu suivant la philosophie de l'Assistance à Maîtrise d'Usage\*, dans le but de souligner l'importance de la vision sociale dans la dynamique collective en copropriété et de rétablir la confiance entre les différents acteurs d'un projet.

\*L'AMU est une méthode d'accompagnement qui utilise diverses disciplines issues des sciences sociales afin de mieux intégrer l'usager actuel ou futur dans la réflexion autour d'un projet.

### Un contenu ciblé vers les copropriétaires et les syndicats

Ce programme est décomposé en deux parcours distincts, avec des personnes « cibles » différentes :

- **Le parcours destiné aux copropriétaires** se compose de 3 étapes :

- 1/ une première rencontre pour informer les copropriétaires et leur faire rencontrer différents acteurs de la rénovation énergétique ;
- 2/ un atelier-rencontre ludique sous forme d'un jeu puis d'une AG fictive (jeu de rôle) pour mettre en lumière les points de blocage pour la prise de décisions en copropriété et les solutions qui peuvent être mises en place ;
- 3/ un suivi-coaching de 3 à 5 mois.

- **Le parcours pour les syndicats** se compose de 4 étapes (éligible « ALUR ») :

- 1/ un atelier d'échanges de pratiques ;
- 2/ une formation professionnelle d'une journée sur les bases de la rénovation énergétique puis sur le volet humain pour un accompagnement efficient d'un groupe de personne dans un processus de décision ;
- 3/ un suivi sur 3 à 5 mois ;
- 4/ un atelier rencontre avec leurs propres clients (copropriétaires).

Ce programme est aussi déployé dans le but de faire monter en compétence les acteurs locaux sur ces sujets.